

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1195

19 juin 2009

SOMMAIRE

Abbey Holdings S.A.	57329	Gacel Finance	57319
ABC 2000 S.A.	57335	Gef Real Estate Holding	57335
Amina Holding S.A.	57330	Generali Hedge Funds Sicav	57317
Antec Capital LUX S.à r.l.	57350	Generali Komfort	57339
AZ Fund 1	57339	Giengen S.à r.l.	57349
Bairlinvest S.A.	57337	Girasol Participations S.A.	57325
BCBL S.A.	57331	Global Brands S.A.	57330
BlackRock Global Investment Series	57340	Graffon S.A.	57342
Bluehouse Accession Property III	57340	Handelsbanken Funds	57340
Bühl S.à r.l.	57345	HB Asset Management Sicav	57348
Caraibos Europe	57319	Hedelfingen S.à r.l.	57343
Caves Bernard-Massard	57336	Hilltech Holdings S.A.	57332
Compagnie du Rubicon S.A.	57316	Hitech Futur Car Center SA	57332
Compagnie Financière Ferentel S.A.	57347	Holding Financière de Strasbourg S.A. ...	57342
COPLA - Consortium de Placements S.A.	57317	Ilyoson	57334
Cressisa S.A.H.	57346	ING Index Linked Fund II	57324
CS Baumarkt No. 1 S.à r.l.	57347	ING Index Linked Fund Sicav	57322
CS Hypermarkets No. 1 S.à r.l.	57348	ING International (II)	57324
CS Hypermarkets No. 2 S.à r.l.	57348	ING Lion	57325
CS Hypermarkets No. 3 S.à r.l.	57346	ING (L) Protected	57322
Deggendorf S.à r.l.	57344	ING (L) Renta Fund	57322
Elsa S.A.	57334	ING (L) Renta Fund II	57321
Elsenfeld S.à r.l.	57348	Intereal Estate Holding S.A.	57326
Entropie S.A.	57329	International Yacht and Motor Charter Services S.A.	57316
ERI Bancaire Luxembourg S.A.	57336	Isatis S.A.H.	57339
Estates S.A.	57321	Kapinvest Europe Holding S.A.	57317
Eucharis S.A.	57359	Laboratoires Pharmedical S.A.	57318
European Responsible Consumer Fund ..	57338	Landshut S.à r.l.	57344
European Responsible Consumer Fund ..	57346	Langenfeld S.à r.l.	57344
European Responsible Fund	57338	Langenhorn S.à r.l.	57345
European Responsible Fund	57346	Lansan SA	57360
F.A.M. Personal Fund	57329	LIGA-Pax-Cattolico-Union	57346
Fenrich Investment Inc. Luxembourg	57341	Lux-Index US.	57327
Financial Corporation of the Middle East S.A.	57360	Lux-Pension	57323
Freiburg S.A.H.	57359	Lux-Protect Fund	57323
		Materials Technics S.A.	57315

MBE Acquisitions S.A.	57331	Praine Management S.A.	57326
Melina S.A., société de gestion de patrimoine familial	57336	Presence Communication	57333
Menado-Trading e Serviços Internacionais S.à r.l.	57349	Qualinvest Holding S.A.	57343
Multi-Funds	57319	Ravensburg S.à r.l.	57347
NetApp Luxembourg S.à r.l.	57360	Reliant International Corporation S.A. ...	57331
Nettetal S.à r.l.	57345	Reutz S.A.H.	57342
Network Appliance Luxembourg S.à r.l.	57360	Rosa S.A.	57337
Neustadt S.à r.l.	57349	San Gregorio S.A.	57360
NobisLux Sicav	57327	Société Générale de Titrisation et de Couverture des Risques d'Entreprises S.A.	57328
Nomina S.A.	57332	Sofimo S.A.	57318
Obegi Chemicals Group S.A.	57315	Sojumath Invest S.A.	57337
Obegi Group S.A.	57315	Sophiz Holding	57359
Offenburg S.à r.l.	57349	Subra Holding S.A.	57344
Orco Germany S.A.	57333	Sutimo International S.A.	57341
Orco Property Group	57320	The Bag Holding S.A.	57345
Pachinko Europe Holding	57341	Tuttlingen S.à r.l.	57340
Plochingen S.à r.l.	57343	Weinstadt S.à r.l.	57347
Porta Westfalica S.à r.l.	57343	Werilux	57333
		Woland S.A.	57328

Obegi Chemicals Group S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 19.689.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE

qui se tiendra au 16, boulevard Royal à Luxembourg, le 7 juillet 2009 à 11.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes.
2. Approbation du bilan au 31 décembre 2008.
3. Décision sur l'affectation des résultats.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009070028/35/17.

Obegi Group S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 16.092.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE

qui se tiendra au 16, boulevard Royal à Luxembourg, le 7 juillet 2009 à 10.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes.
2. Approbation du bilan social et consolidé au 31 décembre 2008.
3. Décision sur l'affectation des résultats.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009070029/35/17.

Materials Technics S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 52.042.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à:

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement au siège social de la société en date du 9 juillet 2009 à 10.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et acceptation du rapport de gestion du Conseil d'Administration.
2. Présentation et acceptation du rapport du Commissaire aux Comptes.
3. Présentation et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008.
4. Décision conformément à l'article 100 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 sur la dissolution éventuelle de la société.
5. Affectation du résultat.
6. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
7. Divers.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2009072360/802/20.

International Yacht and Motor Charter Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 65.121.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

qui se tiendra de manière extraordinaire le *16 juillet 2008* à 9.00 au siège social 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du Bilan et du compte de pertes et profits au 31.12.2007;
2. Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes;
3. Approbation du Bilan et du compte de pertes et profits au 31.12.2007;
4. Application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales: délibération sur la dissolution éventuelle de la société ou sur la continuation de son activité malgré une perte supérieure aux trois quarts du capital social;
5. Affectation du résultat;
6. Ratification des actions des membres du Conseil d'Administration;
7. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat se clôturant le 31.12.2007;
8. Décharge à donner aux deux administrateurs démissionnaires en cours d'exercice;
9. Nomination d'un nouvel administrateur;
10. Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes pour une durée de deux ans;
11. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009071381/25.

Compagnie du Rubicon S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 60.214.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *9 juillet 2009* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2008.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Décision sur la dissolution de la société conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Décharge à l'administrateur et au président du conseil d'administration démissionnaire, M. Cornelius Martin BECHTEL, pour l'exercice de ses mandats.
7. Décharge à l'administrateur démissionnaire, M. Sinan SAR, pour l'exercice de son mandat.
8. Non ratification de la cooptation de M. Sébastien ANDRE comme administrateur décidée par les administrateurs restants le 12 janvier 2009 et décharge.
9. Ratification de la cooptation de M. Jacques CLAEYS comme administrateur décidée par les administrateurs restants le 6 janvier 2009 et nomination de M. Jacques CLAEYS comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.
10. Nomination de M. Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né à Laxou (France), le 22 février 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.
11. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2009072361/29/29.

COPLA - Consortium de Placements S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 27.838.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra jeudi, le 9 juillet 2009 à 10.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2008.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Décharge à l'administrateur et au président du conseil d'administration démissionnaire, M. Cornelius Martin BECHTEL, pour l'exercice de ses mandats.
6. Non ratification de la cooptation de M. Sébastien ANDRE comme administrateur décidée par le conseil d'administration le 10 décembre 2008 et décharge.
7. Nomination de M. Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né à Laxou (France), le 22 février 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.
8. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2009072362/29/23.

Kapinvest Europe Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 61.653.

Les actionnaires sont convoqués à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 9 juillet 2009 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2008.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Décharge à l'administrateur démissionnaire, M. Sinan SAR, pour l'exercice de son mandat.
6. Non ratification de la cooptation de M. Sébastien ANDRE comme administrateur décidée par les administrateurs restants le 19 décembre 2008 et décharge.
7. Nomination de M. Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né à Laxou (France), le 22 février 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.
8. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2009072363/29/22.

Generali Hedge Funds Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 100.470.

Shareholders are kindly invited to attend the

57318

GENERAL MEETING

of shareholders which will be held at the registered office, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, on Monday, 6 July, 2009 at 3.00 p.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Notice on the general meeting of 8 June 2009, which was not held on the foreseen date as the financial statements as of December 31, 2008 were not available in due time
2. Report of the Board of Directors and the Independent Auditor
3. Approval of the financial statements as of December 31, 2008
4. Discharge of the Directors and of the Auditor in respect of the carrying out of their duties during the financial year ended December 31, 2008
5. Appointment of the Members of the Board of Directors
6. Appointment of the Independent Auditor
7. Miscellaneous

NOTES

Holders of bearer shares may vote at the Meeting:

* in person by producing at the Meeting a blocking certificate issued by the Custodian Bank, UBS (Luxembourg) S.A. which will be issued to them against blocking of their shares, at the latest on July 2, 2009

* by proxy by completing the proxy form which will be made available to them against blocking of their shares as aforesaid. The proxies must be sent together with the blocking certificate to and have to be in possession of Generali Hedge Funds Sicav c/o UBS Fund Services (Luxembourg) S.A. at the latest on July 2, 2009.

Shares so blocked will be retained until the day after the Meeting or any adjournment thereof has been concluded.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2009072364/755/29.

Sofimo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 31.023.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège de la société à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, en date du vendredi, 3 juillet 2009 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Examen et approbation des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2009.
2. Examen et approbation du bilan et du compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2008 et décision relative à l'affectation des résultats de l'exercice 2008.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Décharge à donner aux administrateurs de ne pas avoir tenue l'Assemblée Générale Ordinaire au jour fixé par les statuts.
5. Elections statutaires.
6. Divers.

Pour assister à cette assemblée, les Actionnaires sont priés de déposer leurs titres au siège social cinq jours avant l'assemblée.

Référence de publication: 2009072358/7759/22.

Laboratoires Pharmedical S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 8.201.

Messrs. shareholders are hereby convened to attend the

STATUTORY GENERAL MEETING

which is going to be held at the address of the registered office, on *July 10, 2009* at 17.00 o'clock, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2008.
3. Resolution to be taken according to article 100 of the law of August 10, 1915.
4. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
5. Elections.
6. Miscellaneous.

The board of directors.

Référence de publication: 2009072353/534/18.

Gacel Finance, Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 42.275.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le *9 juillet 2009* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2008, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2008.
4. Décision de la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Divers.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2009072355/1023/17.

Multi-Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 61.824.

Par le présent avis, les actionnaires sont conviés à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

de Multi-Funds, qui se tiendra à 46-48, route d'Esch, L-2965 Luxembourg, le *8 juillet 2009* à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mars 2009.
3. Affectation des résultats.
4. Décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2009.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Pour être admis à l'Assemblée Générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences de ING Luxembourg, et faire part de son désir d'assister à l'Assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

Le Conseil d'administration de Multi-Funds SICAV.

Référence de publication: 2009072352/584/21.

Caraibos Europe, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 72.378.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE

qui se tiendra au 16, boulevard Royal à Luxembourg, le 7 juillet 2009 à 10.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes.
2. Approbation du bilan au 31 décembre 2008.
3. Décision sur l'affectation des résultats.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009070030/35/17.

Orco Property Group, Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 40, Parc d'Activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 44.996.

Les actionnaires sont conviés à participer à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

(ci-après l'«Assemblée Générale») se tenant au siège social le 8 juillet 2009 à 14.00 heures (ouverture des portes dès 12.00 heures), afin de discuter et voter sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des rapports du Conseil d'Administration et des Réviseurs d'Entreprises;
2. Présentation et approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés annuels, pour l'exercice clos au 31 décembre 2008;
3. Affectation des résultats;
4. Approbation de la décharge aux membres du Conseil d'Administration et aux Réviseurs d'Entreprises pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2008;
5. Approbation du renouvellement du mandat des Administrateurs actuellement en fonction au sein du Conseil d'Administration de la Société jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires approuvant les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2009;
6. Approbation de la proposition du conseil d'administration de nommer en qualité d'administrateur jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires approuvant les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2009, M. Bernard Kleiner, M. Alexis Raymond Juan, M. Robert Coucke, M. Ales Vobruba, deux personnes liées au groupe Tchèque Prosperita ainsi que la société Tchèque Geofin,a.s.;
7. Approbation du renouvellement du mandat des Réviseurs d'Entreprises jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires approuvant les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2009.

Participation à l'Assemblée Générale:

Les Actionnaires souhaitant participer en personne ou par mandataire à l'Assemblée Générale, doivent notifier leur intention au plus tard le 3 juillet 2009 à midi (12.00 heures), en adressant une Attestation de Présence et Procuration et un Certificat de Blocage, à la personne suivante:

CACEIS CORPORATE TRUST,
14, rue Rouget de Lisle,
F-92189 Issy les Moulineaux.
Julien Emmanuel
Tel + 33 1 57 78 32 19;
Fax 01 49 08 05 82 ou 01 49 08 05 83;
email : julien.manuel@caceis.com

Attestation de Présence et Procuration:

L'attestation est disponible sur le site de la Société à l'adresse suivante www.orcogroup.com et doit être dûment complétée et signée par les actionnaires souhaitant participer à l'Assemblée Générale ou y être représentés.

Certificat de Blocage:

Tout document prouvant la propriété des actions. Ce document doit indiquer le nom de l'actionnaire, le nombre d'actions bloquées, la date à partir de laquelle les actions sont bloquées ainsi que la confirmation que ces actions sont

bloquées jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale. Le certificat de blocage doit être émis par la banque, le dépositaire professionnel de titres ou l'institution financière auprès de laquelle les actions sont déposées.

Pour toute assistance, veuillez contacter Mme Sarah Vidal: ORCO PROPERTY GROUP, 25, rue Balzac, 75008 Paris; Tel + 33 1 40 67 67 07; Fax + 33 1 40 67 67 01; email : svidal@orcogroup.com.

Référence de publication: 2009072068/1273/47.

Estates S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 106.770.

All holders of Notes issued by Estates S.A. (the "Noteholders" and the "Company" respectively) in relation to the Compartment 2005/04/3 of the Issuer are invited to attend a

GENERAL MEETING

of Noteholders to be held at the registered office of the Company on August 6, 2009 at 9.00 hrs, in order to consider the following agenda:

Agenda:

1. Report from the board on the most important actions and decisions made or taken or contemplated to be made or taken by the Issuer or the Target Company in relation to the Real Properties, and in particular regarding an offer for the sale of the Securitized Asset.
2. Approval of the actions and decisions referred to in the Report from the Board.
3. Miscellaneous

This meeting is convened at the initiative of the Company.

In the event this general meeting is not able to deliberate validly for lack of a quorum, a second meeting of Noteholders holding Notes issued in relation to that Compartment shall be held at 10.00 a.m. on August 20, 2009 at the registered office of the Company, with the same agenda and such second meeting shall have the right to pass resolutions on the items on the agenda irrespective of the quorum.

All Noteholders are entitled to attend the general meeting or be represented by a proxyholder. Standard forms of power of attorney are available from the Company upon request.

To be admitted to the meeting or to be represented at the meeting, the Noteholders or their proxyholders, shall be required at the beginning of the meeting to present the Notes in respect of which the Noteholders or their proxyholders intend to vote, or an attestation issued by a bank in Luxembourg attesting that the Notes are held by such bank on behalf of the Noteholder and shall be blocked until August 31, 2009.

The Report from the board of directors referred to in the agenda and the resolutions which will be proposed will be available for consultation at the registered office of the Company at least 8 days prior to the meeting upon presentation of one Note issued in relation to the Compartment concerned or upon presentation of the above mentioned attestation.

For the board of directors

Benoît de Froidmont

Référence de publication: 2009072069/9534/33.

ING (L) Renta Fund II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 83.077.

Les actionnaires sont invités à assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra dans les locaux de ING Luxembourg au 46-48, route d'Esch à L-2965 Luxembourg, le jeudi 9 juillet 2009 à 11.20 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes au 31 mars 2009
3. Affectation des résultats
4. Décharge aux administrateurs
5. Nominations statutaires
6. Divers

Pour être admis à l'Assemblée Générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences de ING Luxembourg, et faire part de son désir d'assister à l'Assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009072370/584/21.

ING Index Linked Fund Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 67.912.

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires de ING Index Linked Fund se tiendra dans les locaux de ING Luxembourg, 46-48, route d'Esch à L-2965 Luxembourg, le 9 juillet 2009 à 14.10 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mars 2009.
3. Affectation des résultats.
4. Décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2009.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Pour être admis à l'Assemblée Générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences de ING Luxembourg, et faire part de son désir d'assister à l'Assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009072374/584/20.

ING (L) Renta Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 29.732.

Les actionnaires sont invités à assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra dans les locaux de ING Luxembourg au 46-48, route d'Esch à L-2965 Luxembourg, le jeudi 9 juillet 2009 à 10.40 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes au 31 mars 2009
3. Affectation des résultats
4. Décharge aux administrateurs
5. Nominations statutaires
6. Divers

Pour être admis à l'Assemblée Générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences de ING Luxembourg, et faire part de son désir d'assister à l'Assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à la condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître au Conseil d'administration leur intention de prendre part à l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009072371/584/23.

ING (L) Protected, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 82.219.

Par le présent avis, les actionnaires sont conviés à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

de ING (L) Protected, qui se tiendra à 46-48, route d'Esch, L-2965 Luxembourg, le 9 juillet 2009 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mars 2009.
3. Affectation des résultats.
4. Décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2009.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Pour être admis à l'Assemblée Générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences de ING Luxembourg, et faire part de son désir d'assister à l'Assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009072368/584/21.

Lux-Protect Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 110.989.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui sera tenue dans les locaux de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg à Luxembourg, 1, rue Zithe, le jeudi 16 juillet 2009 à 11.00 heures et qui aura l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Recevoir le rapport du Conseil d'Administration et le rapport du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice clos au 31 mars 2009.
2. Recevoir et adopter les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2009; affectation des résultats.
3. Donner quitus aux Administrateurs.
4. Nominations statutaires.
5. Nomination du Réviseur d'Entreprises.
6. Divers.

Les propriétaires d'actions au porteur désirant être présents ou représentés moyennant procuration à l'Assemblée Générale devront en aviser la Société et déposer leurs actions au moins cinq jours francs avant l'Assemblée aux guichets d'un des agents payeurs ci-après:

- BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG
- BANQUE RAIFFEISEN S.C.

Les propriétaires d'actions nominatives inscrits au registre des actionnaires en nom à la date de l'Assemblée sont autorisés à voter ou à donner procuration en vue du vote. S'ils désirent être présents à l'Assemblée Générale, ils doivent en informer la Société au moins cinq jours francs avant.

Les résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire ne requièrent aucun quorum spécial et seront adoptées si elles sont votées à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009072366/755/29.

Lux-Pension, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 88.078.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui sera tenue dans les locaux de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg à Luxembourg, 1, rue Zithe, le jeudi 9 juillet 2009 à 11.00 heures et qui aura l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Recevoir le rapport du Conseil d'Administration et le rapport du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice clos au 31 mars 2009.
2. Recevoir et adopter les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2009; affectation des résultats.
3. Donner quitus aux Administrateurs.
4. Nominations statutaires.
5. Nomination du Réviseur d'Entreprises.
6. Divers.

Les propriétaires d'actions au porteur désirant être présents ou représentés moyennant procuration à l'Assemblée Générale devront en aviser la Société et déposer leurs actions au moins cinq jours francs avant l'Assemblée aux guichets d'un des agents payeurs ci-après:

- BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG
- BANQUE RAIFFEISEN S.C.
- FORTUNA BANQUE S.C.

Les propriétaires d'actions nominatives inscrits au registre des actionnaires en nom à la date de l'Assemblée sont autorisés à voter ou à donner procuration en vue du vote. S'ils désirent être présents à l'Assemblée Générale, ils doivent en informer la Société au moins cinq jours francs avant.

Les résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire ne requièrent aucun quorum spécial et seront adoptées si elles sont votées à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009072365/755/30.

ING Index Linked Fund II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 78.496.

—

Par le présent avis, les actionnaires sont conviés à assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de ING Index Linked Fund II, qui se tiendra à 46-48, route d'Esch, L-2965 Luxembourg, le 9 juillet 2009 à 15.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mars 2009.
3. Affectation des résultats.
4. Décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2009.
5. Nominations statutaires.
6. Divers

Pour être admis à l'Assemblée Générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences de ING Luxembourg, et faire part de son désir d'assister à l'Assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009072372/584/21.

ING International (II), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 41.873.

—

Les actionnaires sont invités à assister à:

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra dans les locaux de ING Luxembourg au 46-48, route d'Esch à L-2965 Luxembourg, le 9 juillet 2009 à 13.30 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation des comptes au 31 mars 2009.
3. Affectation des résultats.
4. Décharge aux administrateurs.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Pour être admis à l'Assemblée Générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences de ING Luxembourg, et faire part de son désir d'assister à l'Assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à la condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître au Conseil d'administration leur intention de prendre part à l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009072375/584/23.

ING Lion, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 140.295.

Par le présent avis, les actionnaires sont conviés à assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

de ING Lion, qui se tiendra à 46-48, route d'Esch, L-2965 Luxembourg, le 9 juillet 2009 à 16.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mars 2009
3. Affectation des résultats
4. Décharge aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2009.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Pour être admis à l'Assemblée Générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences de ING Luxembourg, et faire part de son désir d'assister à l'Assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à la condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître au Conseil d'administration leur intention de prendre part à l'assemblée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009072377/584/23.

Girasol Participations S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 35.194.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 6 juillet 2009 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 mars 2009, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 2009.
4. Divers.

Référence de publication: 2009072357/1023/16.

Intereal Estate Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 30.540.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 30 juin 2009 à 14.00 heures dans les locaux de l'Etude Tabery & Wauthier, 10, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg.

Ordre du jour:

1. Modification de l'objet social de la société en vue de supprimer toute référence à sa qualité de société holding régie par la loi du 31 juillet 1929 notamment à l'article 1 § 1 et à l'article 11 des statuts et changement de l'article 2 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:
«La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.
Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.
La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.
La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.
Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés ou non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens et le placement et la gestion de ses liquidités.
La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.»
2. Suppression de toute référence au capital autorisé à l'article 3 des statuts.
3. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009061786/322/30.

Prairie Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 80.417.

Convocation à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la Société qui aura lieu extraordinairement le 3 juillet 2009 à 11.00 heures au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2008;
2. Présentation et approbation du rapport du Commissaire;
3. Présentation et approbation du bilan et des comptes de profits et pertes au 31 décembre 2008;
4. Affectation du résultat;
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire;
6. Elections statutaires;
7. Divers.

Les porteurs d'actions sont priés d'en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter par lui-même ou par mandataire, lequel ne peut pas être lui-même actionnaire.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009063615/6312/22.

NobisLux Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 41.379.

1. Einladung zur außerordentlichen Gesellschafterversammlung

Hiermit wird allen Aktionären der NobisLux SICAV ("Sicav") mitgeteilt, dass die für den 3. Juni 2009 einberufene außerordentliche Gesellschafterversammlung nicht beschlussfähig war, da das für eine Satzungsänderung gesetzlich vorgeschriebene Anwesenheitsquorum nicht erreicht wurde. Daher hat der Verwaltungsrat der Sicav beschlossen, eine

ZWEITE AUSSERORDENTLICHE GESELLSCHAFTERVERSAMMLUNG

der Sicav zum 6. Juli 2009 um 11.00 Uhr in 1C, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach einzuberufen, welche ohne Anwesenheitsquoren mit Zwei-Drittel-Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktionären beschließen kann. Hierfür ist die folgende Tagesordnung vorgesehen:

Tagesordnung:

1. Änderung des Datums der jährlichen Generalversammlung sowie des Quorums zur Einberufung
2. Entsprechende Änderung des Artikel 23 der Gesellschaftssatzung: "Die Generalversammlung tritt auf Einladung des Verwaltungsrates zusammen. Sie kann auch auf Antrag von Aktionären, welche wenigstens ein Zehntel des Gesellschaftsvermögens repräsentieren, zusammentreten. Die jährliche Generalversammlung wird im Einklang mit den Bestimmungen des Luxemburger Rechts an einem in der Einladung angegebenen Ort am ersten Mittwoch des Monats Dezember um 11.00 Uhr (Luxemburger Zeit) abgehalten."
3. Änderung der Ausschüttungspolitik.
4. Entsprechende Änderung des Artikel 27 der Gesellschaftssatzung.
5. Änderung der Berechnung des Anteilwertes.
6. Entsprechende Änderung des Art. 11 Abs. I. (8) (g) der Gesellschaftssatzung.
7. Verschiedenes.

Der Satzungsentwurf kann von den Aktionären der Sicav am Gesellschaftssitz angefordert werden. Zu den verschiedenen Punkten der Tagesordnung sind nur die Aktionäre stimmberechtigt, welche ihre Aktien bei der depotführenden Stelle hinsichtlich der außerordentlichen Gesellschafterversammlung mindestens 5 Tage vor der außerordentlichen Gesellschafterversammlung hinterlegt haben. Der Beleg betreffend die Hinterlegung der Aktien muss von jedem Aktionär erbracht werden.

Munsbach/Luxemburg, im Juni 2009.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2009064169/2501/33.

Lux-Index US., Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.
R.C.S. Luxembourg B 75.343.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui sera tenue dans les locaux de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg à Luxembourg, 1, rue Zithe, le mercredi 1^{er} juillet 2009 à 11.00 heures et qui aura l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Recevoir le rapport du Conseil d'Administration et le rapport du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice clos au 31 mars 2009.
2. Recevoir et adopter les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2009; affectation des résultats.
3. Donner quitus aux Administrateurs.
4. Nominations statutaires.
5. Nomination du Réviseur d'Entreprises.
6. Divers.

Les propriétaires d'actions au porteur désirant être présents ou représentés moyennant procuration à l'Assemblée Générale devront en aviser la Société et déposer leurs actions au moins cinq jours francs avant l'Assemblée aux guichets d'un des agents payeurs ci-après:

Pour le Luxembourg:

- BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

- BANQUE RAIFFEISEN S.C.
- FORTUNA BANQUE S.C.

Pour l'Allemagne:

- Deutsche Bank AG, Taunusanlage 12, D-60325 Frankfurt am Main

Les propriétaires d'actions nominatives inscrits au registre des actionnaires en nom à la date de l'Assemblée sont autorisés à voter ou à donner procuration en vue du vote. S'ils désirent être présents à l'Assemblée Générale, ils doivent en informer la Société au moins cinq jours francs avant.

Les résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire ne requièrent aucun quorum spécial et seront adoptées si elles sont votées à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009067940/755/33.

Société Générale de Titrisation et de Couverture des Risques d'Entreprises S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 135.336.

Les actionnaires sont invités à prendre part à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le mardi 30 juin 2009 à 14h00 au siège social de la société, L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, pour délibérer sur les points portés à l'ordre du jour fixé comme suit:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2008
2. Rapport du Réviseur d'entreprises sur l'exercice social clôturé au 31 décembre 2008
3. Approbation des bilan et comptes de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2008 et affectation du résultat de l'exercice
4. Décharge à accorder aux administrateurs et au réviseur d'entreprises pour l'exercice de leur mandat
5. Démission du/des administrateur(s) et du réviseur d'entreprises et nomination en leur remplacement
6. Dissolution éventuelle et mise en liquidation de la Société
7. Divers.

Pour assister à cette assemblée générale ou s'y faire représenter, les actionnaires se conformeront aux dispositions de l'article 8 des statuts.

Le dépôt des titres doit se faire au plus tard 5 jours avant l'assemblée et exclusivement au siège social. Les titulaires de titres nominatifs doivent, au plus tard 5 jours avant l'assemblée, être inscrits dans le registre des actions nominatives.

Luxembourg, le 29 mai 2009.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2009064543/744/26.

Woland S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 90.032.

Messieurs les actionnaires et obligataires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 29 juin 2009 à 9.00 heures à Luxembourg, 18, rue de l'Eau (2^{ème} étage) avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Constatation du report de la date de l'assemblée générale ordinaire et approbation dudit report;
2. Rapports de gestion du conseil d'administration et du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clôturé au 30.06.2008;
3. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 30.06.2008 et affectation du résultat;
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
5. Divers.

Pour participer à ladite assemblée, les actionnaires et obligataires déposeront leurs actions et obligations, respectivement le certificat de dépôt, au bureau de l'assemblée générale, cinq jours francs avant la date de l'assemblée générale.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009065409/693/19.

Abbey Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5335 Moutfort, 4, Gappenhiehl.

R.C.S. Luxembourg B 27.285.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 29 juin 2009 à 09.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Présentation et discussion des comptes au 31.12.2003 et 31.12.2004.
2. Rapport de gestion du Conseil d'Administration.
3. Rapport du Commissaire aux Comptes.
4. Décharge aux organes de la société.
5. Décision sur l'affectation du résultat.
6. Elections.
7. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009065418/698/18.

F.A.M. Personal Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 72.628.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société F.A.M. PERSONAL FUND (ci-après "la Société") qui s'est tenue le 3 juin 2009 n'ayant pu délibérer sur les points de l'ordre du jour étant donné que le quorum de présence requis n'a pas été atteint, les actionnaires sont invités à assister à:

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la Société, le 6 juillet 2009 à 11.00 heures, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Dissolution et mise en liquidation de la Société;
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs;
3. Nomination de Deloitte (auditeur de la Société) en tant que réviseur à la liquidation;
4. Divers

Aucun quorum de présence n'est requis pour cette Assemblée. Les résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée générale seront adoptées si elles réunissent les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Les actionnaires seront admis à cette Assemblée Générale Extraordinaire sur justification de leur identité, à condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant l'assemblée, fait connaître leur intention de prendre part à l'Assemblée.

Les actionnaires qui ne pourront pas assister à cette Assemblée peuvent librement se faire représenter en renvoyant la procuration dont le formulaire est disponible sur demande au siège social de la Société. Les procurations dûment complétées et signées doivent être envoyées au plus tard le 3 juillet 2009 à 17.00 heures au siège social de la Société.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009064143/755/24.

Entropie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 53.389.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à:

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la société extraordinairement en date du 30 juin 2009 à 11.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et acceptation du rapport de gestion du Conseil d'Administration.

2. Présentation et acceptation du rapport du Commissaire aux Comptes.
3. Présentation et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008.
4. Décision conformément à l'article 100 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 de dissoudre éventuellement la société.
5. Affectation du résultat.
6. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
7. Elections statutaires.
8. Divers.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2009067017/802/21.

Amina Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 44.533.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de notre société, qui se tiendra le jeudi *09 juillet 2009* à 10 heures au siège social, et de voter sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels 2007 et 2008 et affectation des résultats.
2. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
3. Décision relative à la dissolution de la société, en vertu de l'article 100 de la loi sur la loi des sociétés commerciales.
4. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2009067016/3560/16.

Global Brands S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 24, rue Jean l'Aveugle.

R.C.S. Luxembourg B 70.673.

ANNUAL MEETING

We invite you to attend a Meeting of the shareholders of the Company, which will be held on *29 June 2009* at 1pm Luxembourg at the registered office of the Company with the following agenda:

Agenda:

1. Convening formalities
2. To receive and consider the report of the Board of Directors and the statutory annual accounts for the year ended December 31, 2008.
3. To receive and consider the report of the statutory auditor of the Company on the statutory annual accounts for the year ended December 31, 2008.
4. To approve and adopt the statutory annual accounts for the year ended December 31, 2008.
5. Allocation of CHF 2,388,965 representing part of the loss of the financial year ended December 31, 2008 to the share premium account.
6. Continuation of the activities of the Company in accordance with article 100 of the law of 10 August 1915, as subsequently modified.
7. Discharge to the directors for and in connection with their duties as directors of the Company during the financial year ended December 31, 2008 and to the date of this Meeting.
8. Re-election and renewal of the mandates and of the following persons as members of the Board of Directors:
 - a. Bruce Vandenburg
 - b. Robert Avondo
 - c. Simon Bentley
9. Authority to Remuneration Committee to fix the remuneration of the Directors.
10. Discharge to the statutory auditor in connexion with its duties during the financial year ended December 31, 2008 and to the date of this meeting.
11. Re-appointment of the statutory auditor.
12. Authorise the Board of Directors to fix the remuneration of the statutory auditor;
13. Authorise the Board to appoint executive and non executive directors.

14. Any other ordinary business which may be properly brought before the Meeting.
Pour INTERNATIONAL CORPORATE SERVICES (Luxembourg) S.à r.l.
Christine PICCO
GLOBAL BRANDS S.A.
Mr. Roberto AVONDO / Mr. Bruce VANDENBERG
Director / Director

Référence de publication: 2009069083/520/38.

Reliant International Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 29.831.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 29 juin 2009 à 14.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Présentation et discussion des comptes au 31.12.2007.
2. Rapport de gestion du Conseil d'Administration.
3. Rapport du Commissaire aux Comptes.
4. Décharge aux organes de la société.
5. Décision sur l'affectation du résultat.
6. Elections.
7. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009065423/698/18.

BCBL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 122.830.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 29 juin 2009 à 10.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Présentation et discussion des comptes au 31.12.2007.
2. Rapport de gestion du Conseil d'Administration.
3. Rapport du Commissaire aux Comptes.
4. Décharge aux organes de la société.
5. Décision sur l'affectation du résultat.
6. Elections.
7. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009065422/698/18.

MBE Acquisitions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 136.397.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 29 juin 2009 à 10.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Présentation et discussion des comptes au 31.12.2007.
2. Rapport de gestion du Conseil d'Administration.
3. Rapport du Commissaire aux Comptes.

4. Décharge aux organes de la société.
5. Décision sur l'affectation du résultat.
6. Elections.
7. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009065421/698/18.

Hilltech Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 82.560.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 29 juin 2009 à 09.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Présentation et discussion des comptes au 31.12.2007 et 31.12.2008.
2. Rapport de gestion du Conseil d'Administration.
3. Rapport du Commissaire aux Comptes.
4. Décharge aux organes de la société.
5. Décision sur l'affectation du résultat.
6. Elections.
7. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009065420/698/18.

Nomina S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 32.409.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 29 juin 2009 à 11.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Présentation et discussion des comptes au 31.12.2003 et 31.12.2004.
2. Rapport de gestion du Conseil d'Administration.
3. Rapport du Commissaire aux Comptes.
4. Décharge aux organes de la société.
5. Décision sur l'affectation du résultat.
6. Elections.
7. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009065424/698/18.

Hitech Futur Car Center SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9638 Pommerloch, 7, Berlerstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 130.259.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, en date du 29 juin 2009 à 18 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Discussion et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008 et du compte de résultats.
2. Discussion et approbation du rapport du Commissaire.
3. Octroi de la décharge, telle que requise par la loi, aux Administrateurs et au Commissaire pour les fonctions exercées par ceux-ci dans la société durant l'exercice social qui s'est terminé le 31 décembre 2008.

4. Décision de l'affectation du résultat réalisé au cours de l'exercice écoulé.
5. Le cas échéant, décision quant à l'article 100 des LCSC.
6. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2009067025/1004/18.

Presence Communication, Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 36, Bohey.

R.C.S. Luxembourg B 135.091.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, en date du 30 juin 2009 à 18.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Discussion et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008 et du compte de résultats.
2. Discussion et approbation du rapport du Commissaire.
3. Octroi de la décharge, telle que requise par la loi, aux Administrateurs et au Commissaire pour les fonctions exercées par ceux-ci dans la société durant l'exercice social qui s'est terminé le 31 décembre 2008.
4. Décision de l'affectation du résultat réalisé au cours de l'exercice écoulé.
5. Le cas échéant, décision quant à l'article 100 des LCSC.
6. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2009068929/18.

Werilux, Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1917 Luxembourg, 13, rue Large.

R.C.S. Luxembourg B 17.758.

Les actionnaires de la société WERILUX S.A. (en liquidation judiciaire) sont convoqués à

l'ASSEMBLEE GENERALE

de la société WERILUX S.A. (en liquidation judiciaire) qui aura lieu le mardi 30 juin 2009 à 11.00 heures à l'Etude de Maître Pierre FELTGEN sise à Luxembourg 12-14 Bd d'Avranches (entrée du bâtiment Luxembourg, 2 rue du Fort Wallis).

L'ordre du jour est le suivant:

Ordre du jour:

- Approbation d'une transaction conclue en date du 6 octobre 2008 entre les liquidateurs de la société WERILUX S.A. (en liquidation judiciaire) et Monsieur Xavier Duquenne.
- Divers.

Pour extrait conforme

Maître Laura ROSSI / Maître Pierre FELTGEN

Les liquidateurs

Référence de publication: 2009068908/250/18.

Orco Germany S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 40, Parc d'Activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 102.254.

The Shareholders are invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of the Shareholders of the Company (hereinafter «Annual General Meeting») to be held at the registered office of the Company on June 30, 2009 at 01:00 p.m., to discuss and to vote on the following agenda:

Agenda:

1. presentation and approval of the reports of the board of directors for the statutory and consolidated annual accounts of the Company and of the independent auditors (réviseurs d'entreprises) for the financial year ended December 31, 2008;

2. presentation and approval of the statutory annual accounts for the financial year ended December 31, 2008;
3. presentation and approval of the consolidated annual accounts for the financial year ended December 31, 2008;
4. allocation of the financial results;
5. discharge to be granted to the members of the board of directors and to the independent auditors in respect of the performance of their duties during the financial year ended December 31, 2008;
6. acknowledgment and approval of the resignation of Mr Luc Leroi as director of the Company with effect as of March 22, 2009;
7. decision to revoke Mr Steven Davis as director of the Company with immediate effect;
8. appointment of Mr Brad Taylor as director with immediate effect and for a term ending on the date of the annual general meeting approving the Company's accounts for the financial year 2009.

Attendance to the Annual General Meeting:

- Shareholders wishing to be represented at the Annual General Meeting shall provide the representative of their choice with proxy including their voting instructions. Such proxy duly filled up with the shareholder name and a blocking certificate (as further described below) shall be provided to the Company at the latest on June 26, 2009. The proxy form will be available either at the registered office of the Company, or by contacting the Company by fax (+352 26 47 67 67), or on the Company's website at www.orcogermany.de/investor-relations.html.

- Shareholders who elect to attend the Annual General Meeting in person must ask their financial intermediary (bank, financial institution or other intermediary) with whom their shares are on deposit, to send a blocking certificate for their shares to the Company's registered office. The blocking certificate must indicate clearly the precise identity of the owner of the Company's shares, the number of shares being blocked, the date from which such shares are being blocked, and a statement that the relevant shares are registered in the local bank or broker's records in the holder's name and shall be blocked until the close of the Annual General Meeting. The shareholder must bring a copy of the blocking certificate to the Annual General Meeting. Shareholders, present or represented, who do not have this blocking certificate may not participate to the vote.

Disclosure notification threshold:

- Subject to compliance with the threshold notification obligations of the Luxembourg law of 11th January 2008 on the transparency requirements in relation to information about issuers whose securities are admitted to trading on a regulated market and by article 14 of the Company's articles of incorporation, there is no limit to the maximum number of votes that may be exercised by the same person, whether in his/her own name or as proxy. Shareholders who do not inform the Company in compliance with the above mentioned regulation and statutory rules will not be able to use their voting right on the Annual General Meeting.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2009067717/1273/46.

Ilyoson, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 54.250.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 30 juin 2009 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009067899/534/16.

Elsa S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 56.510.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 1^{er} juillet 2009 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008.
3. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009067896/534/17.

ABC 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 36, Bohey.

R.C.S. Luxembourg B 108.996.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Qui se tiendra au siège social en date du 30 juin 2009 à 15 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Discussion et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008 et du compte de résultats.
2. Discussion et approbation du rapport du Commissaire.
3. Octroi de la décharge, telle que requise par la loi, aux Administrateurs et au Commissaire pour les fonctions exercées par ceux-ci dans la société durant l'exercice social qui s'est terminé le 31 décembre 2008.
4. Décision de l'affectation du résultat réalisé au cours de l'exercice écoulé.
5. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2009067024/1004/17.

Gef Real Estate Holding, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 21.066.

In accordance with article 10 of the statutes, the Board of Directors convenes the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders to be held on June 26, 2009 at 11.30 a.m. at the registered office of the Company with the following agenda:

Agenda:

1. Presentation and approval of the reports of the Board of Directors and the Commissaire for the accounting year ended December 31, 2008.
2. Presentation and approval of the annual accounts for the year ended December 31, 2008.
3. Allocation of the results.
4. Discharge of the Board of Directors and the Commissaire for the accounting year ended December 31, 2008.
5. Election of the Directors and the Commissaire.
6. Authorisation to the Board to buy and sell the shares of the Company on the following conditions:
 - Quantity: Up to 10% of the outstanding shares
 - Price per share: minimum USD 3 and maximum USD 6
 - Duration: 18 months from June 30, 2009
7. Miscellaneous.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2009066977/581/23.

ERI Bancaire Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 30.912.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

de notre société qui se tiendra au siège social en date du *30 juin 2009* à 10.30 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les opérations et la situation de la société, d'une part, et de la société et de ses filiales, d'autre part, arrêtées au 31 décembre 2008;
2. Lecture du rapport de révision sur les comptes consolidés au 31 décembre 2008;
3. Approbation des comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2008, tels qu'établis par le Conseil d'Administration;
4. Renouvellement du mandat du réviseur d'entreprise;
5. Divers.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009066978/6969/19.

Caves Bernard-Massard, Société Anonyme.

Siège social: L-6773 Grevenmacher, 8, rue du Pont.

R.C.S. Luxembourg B 4.057.

Nous avons l'honneur de convoquer les actionnaires de notre société à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu au siège social à Grevenmacher, le mardi *30 juin 2009* à 15.00 heures.

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration
2. Présentation et approbation du Bilan et du compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2008.
3. Attestation du Réviseur d'Entreprises sur les comptes annuels de l'exercice 2008.
4. Affectation du résultat de l'exercice
5. Décharge à donner aux Administrateurs
6. Nominations Statuaires
7. Confirmation du mandat du Réviseur d'Entreprise

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 17 des statuts et de déposer leurs titres jusqu'au 15 juin 2008 inclus dans un des établissements suivants:

au siège social à Grevenmacher

à la Dexia Banque Internationale à Luxembourg

à la Banque Générale du Luxembourg

et à leurs agences

Grevenmacher, le 10 juin 2009.

Pour le Conseil d'Administration

Hubert CLASEN

Administrateur Délégué

Référence de publication: 2009069078/2299/27.

Melina S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 50.755.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

57337

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 30 juin 2009 à 9.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009067900/534/17.

Bairlinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 94.272.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 19 mars 2009 n'ayant pu se tenir comme prévu, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 30 juin 2009 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009067009/755/20.

Sojumath Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 136.247.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, en date du mardi, 30 juin 2009, à 11.30 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Examen et approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2008.
2. Examen et approbation du bilan et du compte pertes & profits au 31.12.2008.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Elections statutaires.
5. Divers.

Pour assister à cette assemblée, Messieurs les Actionnaires sont priés de déposer leurs titres au siège social cinq jours avant l'assemblée.

Référence de publication: 2009069541/7759/19.

Rosa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 11.297.

Les actionnaires sont priés d'assister à :

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Qui se tiendra au 6, Rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, le 29 juin 2009 à 15 heures, pour délibération sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes au 31 décembre 2008
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009067721/1212/17.

**European Responsible Fund, Société d'Investissement à Capital Variable,
(anc. European Responsible Consumer Fund).**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 90.502.

L'an deux mil neuf, le vingt mai.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société d'investissement à capital variable EUROPEAN RESPONSIBLE CONSUMER FUND, avec siège social à 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, dûment enregistrée au Registre de Commerce sous le numéro B 90.502, constituée suivant acte de Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, le 8 janvier 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 92 du 30 janvier 2003. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 27 décembre 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 632 du 13 mars 2008.

L'Assemblée est ouverte à 15.00 heures, Madame Arlette Siebenaler, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, est élue présidente de l'Assemblée.

Madame Solange Wolter, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, est nommée scrutatrice.

La Présidente et la scrutatrice s'entendent pour que Madame Liliane Freichel, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg soit nommée comme secrétaire.

La présidente expose et prie alors le notaire instrumentant d'acter comme suit:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par chacun d'entre eux sont indiqués sur une liste de présence signée par la présidente, la secrétaire, la scrutatrice et le notaire instrumentant. Ladite liste ainsi que les procurations seront annexées au présent acte pour être soumises aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été dûment convoquée par annonces faites dans le D'Wort, le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, L'Expansion, le Il Sole et le Diario Economico en date des 4 et 12 mai 2009.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

Changement de la dénomination de la SICAV de EUROPEAN RESPONSIBLE CONSUMER FUND en EUROPEAN RESPONSIBLE FUND.

Modification des articles 1^{er} et 17.

IV.- Qu'il appert de ladite liste de présence que sur les 1.882.270 actions en circulation, 1.802.339 actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été approuvés par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de changer la dénomination de la SICAV de EUROPEAN RESPONSIBLE CONSUMER FUND en EUROPEAN RESPONSIBLE FUND.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 1^{er} des statuts et le dernier alinéa de l'article 17 des statuts sont modifiés comme suit:

« **Art. 1^{er}.** Il existe une société en la forme d'une société anonyme sous le régime d'une société d'investissement à capital variable sous la dénomination de EUROPEAN RESPONSIBLE FUND.»

« **Art. 17. (Dernier alinéa).** Le terme «intérêt personnel» tel qu'énoncé dans la phrase précédente, ne s'appliquera pas à toute relation ou intérêt en une quelconque matière, décision ou transaction concernant EUROPEAN RESPONSIBLE FUND et ses actionnaires ou la Banque dépositaire ou toute autre société ou entité que le conseil d'administration pourra déterminer de temps à autre.»

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. SIEBENALER, S. WOLTER, L. FREICHEL et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 mai 2009. Relation: LAC/2009/20543. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Releveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 2 juin 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009068218/242/58.

(090082697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2009.

Isatis S.A.H., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 45.454.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Extrait

Par jugement rendu en date du 4 juin 2009, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, tel qu'il a été modifié par la loi du 31 mai 1999, la dissolution et la liquidation de la société anonyme ISATIS S.A.H., dont le siège social à L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri, a été dénoncé en date du 21 novembre 2000.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Carole KUGENER, juge au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Jonathan BURGER, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de et à Luxembourg avant le 26 juin 2009.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations au Luxembourg.

Pour extrait conforme

Jonathan BURGER

Le liquidateur

Référence de publication: 2009068419/21.

(090082019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2009.

AZ Fund 1, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion modifié au 27 avril 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AZ Fund Management S.A.

Signature

Référence de publication: 2009070384/9.

(090079552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

Generali Komfort, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion modifié au 26 mai 2009 a été déposé au Registre de commerce et des sociétés.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Generali Investments Luxembourg S.A.

Signature

Référence de publication: 2009070382/9.

(090078718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

BlackRock Global Investment Series, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion daté du 18 mai 2009 et entrant en vigueur le 29 mai 2009 remplace le règlement de gestion du 31 mars 2009 déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 9 avril 2009 sous la référence L090052668 et a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg en date du 26 mai 2009.

Pour mention de dépôt rectificatif de règlement de gestion aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2009.

Pour la société

BlackRock Fund Management Company S.A.

Signature

Référence de publication: 2009070380/14.

(090076235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

Tuttlingen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 124.896.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071164/11.

(090086363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Bluehouse Accession Property III, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion coordonné au 6 mai 2009, a été déposé au registre de commerce et des sociétés.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bluehouse Capital Advisors S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009070379/9.

(090073428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2009.

Handelsbanken Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1229 Luxembourg, 15, rue Bender.

R.C.S. Luxembourg B 22.175.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'assemblée générale annuelle des actionnaires du 3 avril 2009, que Monsieur Eric Callans, Regional Manager, Handelsbanken Asset Management, Svenska Handelsbanken, Stockholm demeurant professionnellement au Blasieholmstorg 12, 106 70 Stockholm (Suède), a été élu en tant qu'administrateur avec effet immédiat et jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2010. Claes Norlén, Executive Vice President and Head of Asset Management, Svenska Handelsbanken, Stockholm demeurant professionnellement au Blasieholmstorg 12, 106 70 Stockholm, Suède et Julie Elizabeth Anne Krentz-Griffin, Head of Investment Funds, Handelsbanken AB, Luxembourg Branch, demeurant professionnellement au 15, rue Bender, L-1229 Luxembourg ont été réélus en tant qu'administrateurs jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2010.

Il en résulte que le conseil d'administration de la Société se compose désormais comme suit :

- Eric Callans
- Claes Norlén
- Julie Elizabeth Anne Krentz-Griffin

Cette même assemblée générale annuelle des actionnaires a procédé à la nomination, comme réviseur d'entreprises, de KPMG Audit, 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg pour une période expirant à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2010.

Pour mention et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2009.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2009064062/27.

(090079209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

Sutimo International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 47.959.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 4 juin 2009, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de SUTIMO INTERNATIONAL S.A.

Le même jugement a nommé juge commissaire Madame Carole KUGENER, juge au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Céline CORBIAUX, avocat, demeurant à Luxembourg.

Ce même jugement a ordonné aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 26 Juin 2009 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal.

Pour extrait conforme

Maître Céline CORBIAUX

Le liquidateur

Référence de publication: 2009068435/18.

(090081227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2009.

Fenrich Investment Inc. Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 60.491.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 4 juin 2009, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de FENRICH INVESTMENT INC. LUXEMBOURG S.A.

Le même jugement a nommé juge commissaire Madame Carole KUGENER, juge au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Céline CORBIAUX, avocat, demeurant à Luxembourg.

Ce même jugement a ordonné aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 26 Juin 2009 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal.

Pour extrait conforme

Maître Céline CORBIAUX

Le liquidateur

Référence de publication: 2009068439/18.

(090081229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2009.

Pachinko Europe Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 32.411.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 4 juin 2009, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de PACHINKO EUROPE HOLDING S.A.

Le même jugement a nommé juge commissaire Madame Carole KUGENER, juge au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Céline CORBIAUX, avocat, demeurant à Luxembourg.

Ce même jugement a ordonné aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 26 Juin 2009 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal.

Pour extrait conforme
Maître Céline CORBIAUX
Le liquidateur

Référence de publication: 2009068442/18.

(090081230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2009.

Graffon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 32.848.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 4 juin 2009, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de GRAFFON S.A.

Le même jugement a nommé juge commissaire Madame Carole KUGENER, juge au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Céline CORBIAUX, avocat, demeurant à Luxembourg.

Ce même jugement a ordonné aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 26 Juin 2009 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal.

Pour extrait conforme
Maître Céline CORBIAUX
Le liquidateur

Référence de publication: 2009068444/18.

(090081233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2009.

Holding Financière de Strasbourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 47.237.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 4 juin 2009, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de HOLDING FINANCIERE DE STRASBOURG S.A.

Le même jugement a nommé juge commissaire Madame Carole KUGENER, juge au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Céline CORBIAUX, avocat, demeurant à Luxembourg.

Ce même jugement a ordonné aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 26 Juin 2009 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal.

Pour extrait conforme
Maître Céline CORBIAUX
Le liquidateur

Référence de publication: 2009068447/18.

(090081234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2009.

Reutz S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 50.152.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 4 juin 2009, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de REUTZ S.A.H.

Le même jugement a nommé juge commissaire Madame Carole KUGENER, juge au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Céline CORBIAUX, avocat, demeurant à Luxembourg.

Ce même jugement a ordonné aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 26 Juin 2009 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal.

Pour extrait conforme
Maître Céline CORBIAUX
Le liquidateur

Référence de publication: 2009068432/18.

(090081226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2009.

Plochingen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 124.894.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071179/11.

(090086358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Porta Westfalica S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 127.157.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071182/11.

(090086357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Hedelfingen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 124.850.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071184/11.

(090086354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Qualinvest Holding S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 48.025.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Extrait

Par jugement rendu en date du 4 juin 2009, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, tel qu'il a été modifié par la loi du 31 mai 1999, la dissolution et la liquidation de la société anonyme QUALINVEST HOLDING S.A., dont le siège social à L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri, a été dénoncé en date du 5 mars 1996.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Carole KUGENER, juge au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Jonathan BURGER, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de et à Luxembourg avant le 26 juin 2009.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations au Luxembourg.

Pour extrait conforme

Jonathan BURGER

Le liquidateur

Référence de publication: 2009068425/21.

(090082022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2009.

Langenfeld S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 128.604.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071193/11.

(090086348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Landshut S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.600,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 129.197.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071196/11.

(090086346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Deggendorf S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 129.432.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071198/11.

(090086343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Subra Holding S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 48.027.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Extrait

Par jugement rendu en date du 4 juin 2009, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, tel qu'il a été modifié par la loi du 31 mai 1999, la dissolution et la liquidation de la société anonyme SUBRA HOLDING S.A., dont le siège social à L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri, a été dénoncé en date du 23 septembre 1998.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Carole KUGENER, juge au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Jonathan BURGER, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de et à Luxembourg avant le 26 juin 2009.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations au Luxembourg.

Pour extrait conforme

Jonathan BURGER

Le liquidateur

Référence de publication: 2009068428/21.

(090082023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2009.

Bühl S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 128.424.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071168/11.

(090086338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Nettetal S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 128.601.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071169/11.

(090086337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Langenhorn S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 129.424.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071171/11.

(090086335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

The Bag Holding S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 29.559.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Extrait

Par jugement rendu en date du 4 juin 2009, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, tel qu'il a été modifié par la loi du 31 mai 1999, la dissolution et la liquidation de la société anonyme THE BAG HOLDING S.A., dont le siège social à L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri, a été dénoncé en date du 29 mai 1998.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Carole KUGENER, juge au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Jonathan BURGER, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de et à Luxembourg avant le 26 juin 2009.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations au Luxembourg.

Pour extrait conforme

Jonathan BURGER

Le liquidateur

Référence de publication: 2009068422/21.

(090082021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2009.

LIGA-Pax-Cattolico-Union, Fonds Commun de Placement.

Die Änderungsvereinbarung des LIGA-Pax-Cattolico-Union, welche am 22. April 2009 in Kraft tritt, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 21. April 2009.

Union Investment Luxembourg S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2009061630/11.

(090074158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2009.

**European Responsible Fund, Société d'Investissement à Capital Variable,
(anc. European Responsible Consumer Fund).**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 90.502.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009068219/242/11.

(090082698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2009.

CS Hypermarkets No. 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 129.422.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071174/11.

(090086328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Cressisa S.A.H., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 51.933.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Extrait

Par jugement rendu en date du 4 juin 2009, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, tel qu'il a été modifié par la loi du 31 mai 1999, la dissolution et la liquidation de la société anonyme CRESSISA S.A.H., dont le siège social à L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri, a été dénoncé en date du 6 septembre 2002.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Carole KUGENER, juge au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Jonathan BURGER, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de et à Luxembourg avant le 26 juin 2009.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations au Luxembourg.

Pour extrait conforme

Jonathan BURGER

Le liquidateur

Référence de publication: 2009068390/21.

(090082017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2009.

CS Baumarkt No. 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 129.342.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071172/11.

(090086330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Weinstadt S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 124.897.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071175/11.

(090086327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Ravensburg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 124.895.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071177/11.

(090086361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Compagnie Financière Ferentel S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 43.811.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Extrait

Par jugement rendu en date du 4 juin 2009, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, tel qu'il a été modifié par la loi du 31 mai 1999, la dissolution et la liquidation de la société anonyme COMPAGNIE FINANCIERE FERENTEL S.A., dont le siège social à L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri, a été dénoncé en date du 7 avril 1997.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Carole KUGENER, juge au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Jonathan BURGER, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de et à Luxembourg avant le 26 juin 2009.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations au Luxembourg.

Pour extrait conforme

Jonathan BURGER

Le liquidateur

Référence de publication: 2009068388/21.

(090082014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2009.

CS Hypermarkets No. 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 127.187.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071189/11.

(090086351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

CS Hypermarkets No. 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 127.158.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071192/11.

(090086350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Elsensfeld S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 129.421.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071201/11.

(090086340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

HB Asset Management Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1229 Luxembourg, 15, rue Bender.

R.C.S. Luxembourg B 85.803.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'assemblée générale annuelle des actionnaires du 3 avril 2009, que Monsieur Eric Callans, Regional Manager, Handelsbanken Asset Management, Svenska Handelsbanken, Stockholm demeurant professionnellement au Blasieholmstorg 12, 106 70 Stockholm (Suède), a été élu en tant qu'administrateur avec effet immédiat et jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2010. Claes Norlén, Executive Vice President and Head of Asset Management, Svenska Handelsbanken, Stockholm demeurant professionnellement au Blasieholmstorg 12, 106 70 Stockholm, Suède et Julie Elizabeth Anne Krentz-Griffin, Head of Investment Funds, Handelsbanken AB, Luxembourg Branch, demeurant professionnellement au 15, rue Bender, L-1229 Luxembourg ont été réélus en tant qu'administrateurs jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2010.

Il en résulte que le conseil d'administration de la Société se compose désormais comme suit:

- Eric Callans
- Claes Norlén
- Julie Elizabeth Anne Krentz-Griffin

Cette même assemblée générale annuelle des actionnaires a procédé à la nomination, comme réviseur d'entreprises, de KPMG Audit, 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg pour une période expirant à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2010.

Pour mention et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2009.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2009064063/27.

(090079202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

Offenburg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 124.898.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071187/11.

(090086353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Neustadt S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 129.423.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071203/11.

(090086339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Giengen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 124.849.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071166/11.

(090086362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

Menado-Trading e Serviços Internacionais S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 8, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 146.166.

RECTIFICATIF

Il y a lieu de rectifier la publication, au Mémorial C n° 1103 du 4 juin 2009, pages 52920 à 52932, de l'acte constitutif de Menado-Trading e Serviços Internacionais S.à r.l.:

1) Page 52927, le premier alinéa de la «quatrième résolution» (version française) doit être lu comme suit:

«Les Associés décident unanimement de changer la valeur nominale de toutes les parts de la Société de leur montant actuel à 0,01 euro (un euro cent). En conséquence, les Associés décident unanimement que le capital social s'élevant à 13.911,26 euros (treize mille neuf cent onze euros vingt-six cents) sera représenté par 1.391.126 (un million trois cent quatre-vingt-onze mille cent vingt-six) parts sociales ayant une valeur nominale de 0,01 euro (un euro cent) chacune et que la nouvelle composition des participations de la Société sera la suivante: (...)».

2) Page 52928, le premier paragraphe de l'article 8 (version française) doit être lu comme suit:

«Art. 8. Le capital social est fixé à 13.911,26 Euros (treize mille neuf cent onze euros vingt-six cents) représenté par 1.391.126 (un million trois cent quatre-vingt-onze mille cent vingt-six) parts sociales d'une valeur nominale de 0,01 Euro (un euro cent) chacune.»

3) Page 52931, le dernier alinéa de la «sixième résolution» (version française) doit être lu comme suit:

«Estimation: Les Associés déclarent que la valeur totale de l'actif et du passif de la Société est au moins égale à la somme du capital social libéré, soit 13.911,26 Euros (treize mille neuf cent onze euros vingt-six cents), représenté par 1.391.126 (un million trois cent quatre-vingt-onze mille cent vingt-six) parts sociales d'une valeur nominale de 0,01 Euro (un euro cent).»

Référence de publication: 2009071847/242/24.

Antec Capital LUX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1274 Howald, 23, rue des Bruyères.

R.C.S. Luxembourg B 146.351.

—
STATUTES

In the year two thousand and nine, on the twenty-fifth of

Before Us Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Antec Capital HKG Limited, a limited company, incorporated under the laws of China, having its registered office at Level 28, Three Pacific Place, 1 Queen's Road East, Hong Kong, China registered with the Hong Kong Companies Registry, under number 1334789, here represented by Ms. Peggy Simon, private employee, residing in Berdorf, by virtue of a proxy established on April 28th, 2009.

The said proxy, signed ne varietur by the proxy holder of the company appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing company, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Chapter I. Form, Name, Registered Office, Object, Duration.

Art. 1. Form. There is formed a private limited liability company (hereafter the "Company"), which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of association (hereafter the "Articles").

The Company is initially composed of one sole shareholder, subscriber of all the shares. The Company may however at any time be composed of several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares.

Art. 2. Object. The purpose of the Company is the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and any other securities, including without limitation bonds, debentures, certificates of deposit, trust units, any other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever, including partnerships. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may borrow in any form, except for borrowing from the public. It may issue notes, bonds, debentures and any other kind of debt and/or equity securities, including but not limited to preferred equity certificates and warrants, whether convertible or not in all cases. The Company may lend funds, including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities, to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated

companies or any other company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against creditors, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, further or relate to its purpose.

Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Name. The Company will have the name of "Antec Capital LUX S.à r.l.".

Art. 5. Registered Office. The registered office of the Company is established in the municipality of Hesperange.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or, in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Chapter II. Capital, Shares.

Art. 6. Subscribed Capital. The share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 7. Increase and Reduction of Capital. The capital may be increased, or decreased, in one or several times at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the shareholders' meeting voting with the quorum and majority rules set out by article 18 of these Articles, or, as the case may be, by the Law for any amendment to these Articles.

Art. 8. Shares. Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of shareholders. Ownership of one or several shares carries implicit acceptance of the Articles of the Company and the resolutions of the sole shareholder or the general meeting of shareholders.

Each share is indivisible towards the Company.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

The sole shareholder may transfer freely its shares when the Company is composed of a sole shareholder. The shares may be transferred freely amongst shareholders when the Company is composed of several shareholders. The shares may be transferred to non-shareholders only with the authorization of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the capital, in accordance with article 189 of the Law.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in accordance with article 1690 of the Civil Code.

The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the Law.

Art. 9. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a shareholder. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.

Chapter III. Manager(s).

Art. 10. Manager(s), Board of managers. The Company is managed by one or several managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers.

The members of the board might be split into two categories, respectively denominated "Category A Managers" and "Category B Managers".

The managers need not be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without legitimate cause, by a resolution of the sole shareholder or by a resolution of the shareholders' holding a majority of votes.

Each manager will be elected by the sole shareholder or by the shareholders' meeting, which will determine their number and the duration of their mandate.

Art. 11. Powers of the manager(s). In dealing with third parties, the manager or the board of managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provide that the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager or the board of managers.

Towards third parties, the Company shall be bound by the sole signature of its sole manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers of the Company. In case the managers are split into two categories, the Company shall obligatorily be bound by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager.

If the manager or the board of managers is temporarily unable to act, the Company's affairs may be managed by the sole shareholder or, in case the Company has several shareholders, by the shareholders acting under their joint signatures.

The manager or board of managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxy holders, selected from its members or not, either shareholders or not.

Art. 12. Day-to-day management. The manager or the board of managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several manager(s) or agent(s) and will determine the manager's / agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency. It is understood that the day-to-day management is limited to acts of administration and thus, all acts of acquisition, disposition, financing and refinancing have to obtain the prior approval from the board of managers.

Art. 13. Meetings of the board of managers. The meetings of the board of managers are held within the Grand Duchy of Luxembourg.

The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among the/those managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

A manager may be represented by another member of the board of managers.

The meetings of the board of managers may be convened by any two managers by any means of communication including telephone or email, provided that it contains a clear indication of the agenda of the meeting. The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

The board of managers can only validly debate and make decisions if a majority of its members is present or represented by proxies. In case the managers are split into two categories, at least one Category A Manager and one Category B Manager shall be present or represented. Any decisions made by the board of managers shall require a simple majority including at least the favorable vote of one Category A Manager and of one Category B Manager. In case of ballot, the chairman of the meeting has a casting vote.

In case of a conflict of interest as defined in article 15 hereafter, the quorum requirement shall apply and for this purpose the conflicting status of the affected manager(s) is disregarded.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate and deliberate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all members having participated.

A written decision, signed by all managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of managers, which was duly convened and held.

Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all members of the board of managers.

Art. 14. Liability - Indemnification. The manager or the board of managers assumes, by reason of its position, no personal liability in relation to any commitment validly made by it in the name of the Company.

The Company shall indemnify any manager or officer and his heirs, executors and administrators, against any damages or compensations to be paid by him/her or expenses or costs reasonably incurred by him/her, as a consequence or in connection with any action, suit or proceeding to which he/she may be made a party by reason of his/her being or having been a manager or officer of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he/she is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he/she shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence, fraud or wilful misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which such manager or officer may be entitled.

Art. 15. Conflict of interests. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any manager or officer of the Company who serves as a manager, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any manager of the Company may have any personal interest in any transaction conflicting with the interest of the Company, he shall make known to the board of managers such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such manager's or officer's interest therein shall be reported to the sole shareholder or to the next general meeting of Shareholders.

Chapter IV. Shareholder(s).

Art. 16. General meeting of shareholders. If the Company is composed of one sole shareholder, the latter exercises the powers granted by Law to the general meeting of shareholders.

If the Company is composed of no more than twenty-five (25) shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the board of managers to the shareholders by any means of communication. In this latter case, the shareholders are under the obligation to, within a delay of fifteen (15) days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

Unless there is only one sole shareholder, the shareholders may meet in a general meeting of shareholders upon call in compliance with Law by the board of managers, failing which by the supervisory board, if it exists, failing which by shareholders representing half the corporate capital. The notice sent to the shareholders in accordance with the Law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the shareholders are present or represented at a shareholders' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by any means of communication as his proxy another person who need not be a shareholder.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgment of the board of managers, which is final, circumstances of "force majeure" so require.

Art. 17. Powers of the meeting of shareholders. Any regularly constituted shareholders' meeting of the Company represents the entire body of shareholders.

Subject to all the other powers reserved to the manager or the board of managers by the Law or the Articles and subject to the object of the Company, it has the broadest powers to carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

Art. 18. Procedure, Vote. Any resolution whose purpose is to amend the present Articles or whose adoption is subject by virtue of these Articles or, as the case may be, the Law, to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles will be taken by a majority of shareholders representing at least three quarters of the capital.

The general meeting shall adopt resolutions by a simple majority of votes cast, provided that the number of shares represented at the meeting represents at least one half of the share capital. Blank and mutilated ballots shall not be counted.

One vote is attached to each share.

Chapter V. Financial Year, Distribution of Profits.

Art. 19. Financial year. The Company's accounting year starts on January 1st and ends on December 31st of each year.

Art. 20. Adoption of financial statements. At the end of each accounting year, the Company's accounts are established and the manager or the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the sole shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 21. Appropriation of profits. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent (5%) of the net profit will be transferred to the statutory reserve. This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatsoever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the shareholders.

The excess is distributed among the shareholders. However, the shareholders may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve and interim dividends if any, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Art. 22. Interim dividends. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- Interim accounts are established by the manager or the board of managers;
- These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve;

- The decision to pay interim dividends is taken by the manager or the board of managers;
- The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened and once five percent (5%) of the net profit of the current year has been allocated to the legal reserve.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation.

Art. 23. Dissolution, Liquidation. At the time of winding up of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. Applicable Law.

Art. 24. Applicable Law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on December 31st, 2009.

Subscription - Payment

All the twelve thousand five hundred (12,500) shares have been subscribed by Antec Capital HKG Limited, prenamed.

All the shares have been fully paid in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proven to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at one thousand seven hundred Euro (€ 1,700.-).

Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder resolves to:

1. Determine the number of managers at two (2).
2. Appoint the following persons as Company's managers:

- Category A Manager:

* Mr Andrew Yihchung Lee, born on January 11th, 1955 in Taiwan, with address at 240, Pinehill Road, Hillsborough, CA 94010, the United States of America.

- Category B Manager:

* Mr Christophe Fender, born on July 10th, 1965 in Strasbourg, France, with address at 23, rue des Bruyères, L-1274 Howald, Grand Duchy of Luxembourg.

The duration of the managers' mandate is unlimited.

3. Determine the address of the Company at 23, rue des Bruyères, L-1274 Howald, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing entity, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing entity and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy of the Company appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt-cinq mai.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg

A COMPARU:

Antec Capital HKG Limited, une société constituée suivant le droit [chinois], ayant son siège social au Level 28, Three Pacific Place, 1 Queen's Road East, Hong Kong, Chine immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Hong Kong sous le numéro 1334789, ici représentée par Mme Peggy Simon, employée privée, demeurant à Berdorf, en vertu d'une procuration donnée le 28 avril 2009.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Chapitre I^{er} . Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée.

Art. 1^{er} . Forme. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après "la Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après "la Loi"), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après "les Statuts").

La Société comporte initialement un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales. Elle peut cependant, à toute époque, comporter plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés, par suite notamment, de cession ou transmission de parts sociales ou de création de parts sociales nouvelles.

Art. 2. Objet. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, incluant sans limitation, des obligations, tout instrument de dette, créances, certificats de dépôt, des unités de trust et en général toute valeur ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée, y compris des sociétés de personnes. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit à l'exception d'un emprunt public. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances incluant, sans limitation, l'émission de "PECS" et des "warrants", et ce convertibles ou non. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments relativement à ses investissements afin d'en assurer une gestion efficace, en ce compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et tous autres risques.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que toute transaction relativement à des biens mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Dénomination. La Société a comme dénomination "Antec Capital LUX S.à r.l."

Art. 5. Siège Social. Le siège social est établi dans la commune d'Hesperange.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être transférée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Chapitre II. Capital, Parts sociales.

Art. 6. Capital Souscrit. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

En plus du capital social, un compte de primes d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de sa valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.

Art. 7. Augmentation et Diminution du capital social. Le capital social de la Société peut à tout moment être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par l'article 18 des Statuts ou, selon le cas, par la Loi pour toute modification des Statuts.

Art. 8. Parts sociales. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et une voix à l'assemblée générale des associés. La propriété d'une ou de plusieurs parts sociales emporte de plein droit l'adhésion aux Statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou des associés.

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun désigné ou non parmi eux.

Les cessions ou transmissions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres, si la Société compte un associé unique. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, si la Société a plusieurs associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des associés représentant les trois quarts du capital social, en conformité avec l'article 189 de la Loi.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été notifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

La Société peut racheter ses propres parts sociales conformément aux dispositions légales.

Art. 9. Incapacité, Faillite ou Déconfiture d'un associé. La Société ne sera pas dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité ou de faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Chapitre III. Gérant(s).

Art. 10. Gérants, Conseil de gérance. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Les membres du conseil de gérance peuvent ou non être répartis en deux catégories, nommés respectivement "Gérants de Catégorie A" et "Gérants de Catégorie B".

Les gérants ne doivent pas obligatoirement être associés. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification légitime, par décision de l'associé unique ou des associés représentant une majorité des voix.

Chaque gérant sera nommé par l'associé unique ou les associés, selon le cas, qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat.

Art. 11. Pouvoirs du/des gérant(s). Dans les rapports avec les tiers, le gérant ou le conseil de gérance aura tout pouvoir pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour effectuer et approuver tout acte et opération conforme à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant ou du conseil de gérance.

Envers les tiers, la Société sera valablement engagée par la signature de son gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants. Dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées, la Société sera obligatoirement engagée par la signature conjointe d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B.

Si le gérant ou le conseil de gérance est temporairement dans l'impossibilité d'agir, la Société pourra être gérée par l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, par les associés agissant conjointement.

Le gérant ou le conseil de gérance aura le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, sélectionnés parmi ses membres ou pas, qu'ils soient ou non associés.

Art. 12. Gestion journalière. Le gérant ou le conseil de gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs gérant(s) ou mandataire(s) et déterminera les responsabilités et rémunération (éventuelle) du/des gérant(s)/mandataire(s), la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat. Il est convenu que la gestion journalière se limite aux actes d'administration et qu'en conséquence, tout acte d'acquisition, de disposition, de financement et refinancement doit être préalablement approuvé par le gérant ou le conseil de gérance.

Art. 13. Réunions du conseil de gérance. Les réunions du conseil de gérance sont tenues au Grand-Duché de Luxembourg. Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant sera élu parmi les gérants présents à la réunion. Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres. Un gérant peut en représenter un autre au conseil.

Les réunions du conseil de gérance sont convoquées par deux gérants par n'importe quel moyen de communication incluant le téléphone ou le courrier électronique, à condition qu'il contienne une indication claire de l'ordre du jour de la réunion. Le conseil de gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés.

Le conseil de gérance ne peut valablement délibérer et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations. Dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées, au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B devront être présents ou représentés.

Toute décision du conseil de gérance doit être prise à la majorité simple, avec au moins le vote affirmatif d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B dans l'éventualité où deux catégories de gérants sont créées. En cas de ballottage, le président du conseil a un vote prépondérant.

En cas de conflit d'intérêt tel que défini à l'article 15 ci-après, les exigences de quorum s'appliqueront et il ne sera pas tenu compte de l'existence d'un tel conflit dans le chef du ou des gérants concernés pour la détermination de ce quorum.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire, initié à partir du Luxembourg, et permettant aux gérants participant de communiquer et délibérer ensemble.

Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance, dûment convoquée et tenue.

Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les gérants.

Art. 14. Responsabilité, Indemnisation. Le gérant ou le conseil de gérance ne contracte en raison de sa fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements qu'il a régulièrement adoptés au nom de la Société.

La Société devra indemniser tout gérant ou mandataire et ses héritiers, exécutant et administrant, contre tous dommages ou compensations devant être payés par lui/elle ainsi que les dépenses ou les coûts raisonnablement engagés par lui/elle, en conséquence ou en relation avec toute action, procès ou procédures à propos desquelles il/elle pourrait être partie en raison de son/sa qualité ou ancienne qualité de gérant ou mandataire de la Société, ou, à la requête de la Société, de toute autre société où la Société est un associé ou un créancier et par quoi il/elle n'a pas droit à être indemnisé(e), sauf si cela concerne des questions à propos desquelles il/elle sera finalement déclaré(e) impliqué(e) dans telle action, procès ou procédures en responsabilité pour négligence grave, fraude ou mauvaise conduite préméditée. Dans l'hypothèse d'une transaction, l'indemnisation sera octroyée seulement pour les points couverts par l'accord et pour lesquels la Société a été avertie par son avocat que la personne à indemniser n'a pas commis une violation de ses obligations telle que décrite ci-dessus. Les droits d'indemnisation ne devront pas exclure d'autres droits auxquels tel gérant ou mandataire pourrait prétendre.

Art. 15. Conflit d'intérêt. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs gérants ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un gérant ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions d'administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou autre affaire.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un gérant ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, entrant en conflit avec les intérêts de la Société, il en avisera le conseil de gérance et il ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du gérant ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance de l'associé unique ou des associés au prochain vote par écrit ou à la prochaine assemblée générale des associés.

Chapitre IV. Associé(s).

Art. 16. Assemblée générale des associés. Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la Loi à l'assemblée générale des associés.

Si la Société ne comporte pas plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le conseil de gérance aux associés par le biais de tout moyen de communication. Dans ce dernier cas les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent se réunir en assemblée générale conformément aux conditions fixées par la Loi sur convocation par le conseil de gérance, ou à défaut, par le conseil de surveillance, s'il existe, ou à défaut, par des associés représentant la moitié du capital social. La convocation envoyée aux associés en conformité avec la Loi indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et elle contiendra l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'une indication des affaires qui y seront traitées.

Au cas où tous les associés sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par tout moyen de communication, un mandataire, lequel n'est pas obligatoirement associé.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le conseil de gérance.

Art. 17. Pouvoirs de l'assemblée générale. Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Sous réserve de tous autres pouvoirs réservés au conseil de gérance en vertu de la Loi ou les Statuts et conformément à l'objet social de la Société, elle a les pouvoirs les plus larges pour décider ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société.

Art. 18. Procédure - Vote. Toute décision dont l'objet est de modifier les présents Statuts ou dont l'adoption est soumise par les présents Statuts, ou selon le cas, par la Loi aux règles de quorum et de majorité fixées pour la modification des Statuts sera prise par une majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital.

L'assemblée générale adoptera les décisions à la majorité simple des voix émises, à condition que le nombre des parts sociales représentées à l'assemblée représente au moins la moitié du capital social. Les votes blancs et les votes irréguliers ne devront pas être pris en compte.

Chaque action donne droit à une voix.

Chapitre V. Année sociale, Répartition.

Art. 19. Année sociale. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 20. Approbation des comptes annuels. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le gérant ou le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Les comptes annuels et le compte des profits et pertes sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, suivant le cas, des associés.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 21. Affectation des résultats. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est à la disposition des associés.

Le surplus est distribué entre les associés. Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par les lois applicables, décider qu'après déduction de la réserve légale et des dividendes intérimaires le cas échéant, le bénéfice sera soit reporté soit transféré à une réserve spéciale.

Art. 22. Dividendes intérimaires. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

- Des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant ou par le conseil de gérance,
- Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice,
- Le gérant ou le conseil de gérance est seul compétent pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes,
- Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés et une fois que cinq pour cent (5 %) du profit net de l'année en cours a été attribué à la réserve légale.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation.

Art. 23. Dissolution, Liquidation. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associé(s) qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Chapitre VII. Loi applicable.

Art. 24. Loi Applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique dans les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2009.

Souscription - Libération

Toutes les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ont été souscrites par Antec Capital HKG Limited, préqualifiée.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

La comparante a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille sept cents Euros (€ 1.700,-).

Décisions de l'associé unique

L'associé unique décide de:

1. Déterminer le nombre de gérants à deux (2)
2. Nommer les personnes suivantes en tant que gérants de la Société:

- *Gérants de Catégorie A:*

* M. Andrew Yihchung Lee, né le 11 janvier 1955 à Taiwan ayant son adresse à 240, Pinehill Road, Hillsborough, CA 94010, Etats-Unis d'Amérique.

- *Gérants de Catégorie B:*

* M. Christophe Fender, né le 10 juillet 1965 à Strasbourg, France ayant son adresse à 23, rue des Bruyères, L-1274 Howald, Grand-Duché de Luxembourg.

La durée du mandat des gérants est illimitée.

3. Déterminer l'adresse du siège social au 23, rue des Bruyères, L-1274 Howald, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 27 mai 2009. Relation: ECH/2009/674. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): J.- M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial.

Echternach, le 03 juin 2009.

Henri BECK.

Référence de publication: 2009069567/201/491.

(090082080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2009.

Eucharis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 16.892.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03/06/09.

Signature.

Référence de publication: 2009068540/10.

(090080332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

Freiburg S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 49.413.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03/06/09.

Signature.

Référence de publication: 2009068541/10.

(090080333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

Sophiz Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 41.994.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange, en date du 29 octobre 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 53 du 4 février 1993. Les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire en date du 7 janvier 1994, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 322 du 3 septembre 1994, en date du 22 décembre 1994, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 210 du 13 mai 1995 et en date du 11 août 2000, la société adoptant sa dénomination actuelle de "SOPHIZ HOLDING", publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 160 du 2 mars 2001.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
SOPHIZ HOLDING
Société anonyme
Signature

Référence de publication: 2009068857/20.

(090081562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2009.

Lansan SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
R.C.S. Luxembourg B 86.241.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03/06/09.

Signature.

Référence de publication: 2009068544/10.

(090080337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

Financial Corporation of the Middle East S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 17.924.

Les comptes annuels au 31 octobre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009068546/10.

(090080282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

**NetApp Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Network Appliance Luxembourg S.à r.l.).**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 100.795.

Les comptes annuels au 30 avril 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009068547/11.

(090080283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2009.

San Gregorio S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 43.043.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 régulièrement approuvés, le rapport de gestion, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A.
Société Anonyme
Banque domiciliataire
Edoardo TUBIA / Stefano De Meo

Référence de publication: 2009069079/15.

(090081317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2009.
